



CHANGEMENT DE PRENOM – MINEUR DE PLUS DE 13 ANS

Liste des pièces à fournir – photocopies à présenter

- ✚ **Copie d'une pièce d'identité en cours de validité du ou des représentants légaux, en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale, la demande devra être effectuée par les deux parents.**
- ✚ **Si besoin, preuve de la qualité de représentant légal du mineur**
- ✚ **Copie d'une pièce d'identité en cours de validité du mineur comportant sa signature**
(si le mineur dispose d'une double nationalité joindre une copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités)
- ✚ **Copie d'un justificatif de domicile récent**
Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile en précisant la date/période du début de l'hébergement.
- ✚ **Une copie intégrale, en original, de l'acte de naissance de l'enfant**
- ✚ **Copie du livret de famille**
- ✚ **Consentement du mineur rempli et signé (document ci-joint)**
- ✚ **Si une demande a déjà été formulée, copie de la décision rendue,**
- ✚ **Joindre tous documents utiles à la présente demande** afin d'attester de votre intérêt légitime au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de votre demande sur papier libre.

En fonction de la demande, à titre indicatif et non cumulatif, ces pièces peuvent être relatives à

- l'enfance ou la scolarité : certificat d'accouchement, bracelet de naissance, carnet de santé, livret de famille des parents, certificat de scolarité, bulletins scolaires, diplômes, certificat d'inscription à une activité de loisirs.
- vie professionnelle : contrat de travail, attestations de collègues de travail (accompagné d'une pièce d'identité), courriels professionnels, bulletins de salaire.
- vie personnelle (familiale, amicale, loisirs) : attestations de proches (accompagnés d'une pièce d'identité), certificat d'inscription à une activité de loisirs, certificats émanant de professionnels de santé.
- Vie administrative : pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition ou de non-imposition, justificatifs de domicile.

Le mineur est de nationalité étrangère, pièces à produire en plus de celle mentionnées ci-dessus :

- ✚ **Un certificat de coutume**
- ✚ **Actes d'état civil traduits par un traducteur assermenté datant de moins de 6 mois.**

Contact

Etat civil : 01.30.09.31.20

Etatcivil@croissy.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Les après-midi uniquement sur rendez-vous



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM – Personne mineure de plus de 13 ans (Article 60 du code civil)

Je / nous soussigné(s), 1^{er} représentant légal

Prénoms :

Nom :

né(e) le : __ / __ / ____ à :
(ville/pays/département)

adresse :

Téléphone : __. __. __. __. __ courriel :

Et

2^{ème} représentant légal

Prénoms :

Nom :

né(e) le : __ / __ / ____ à :
(ville/pays/département)

adresse :

Téléphone : __. __. __. __. __ courriel :

Demande / demandons que l'entant :

Prénoms :

(Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans votre acte de naissance, dans l'ordre présentement établi)

Nom :

né(e) le : __ / __ / ____ à :
(ville/pays/département)

de nationalité :

adresse :

**Qui a consenti au changement de son (ses) prénoms(s) par déclaration du
Se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :**

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom :

Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms.

3^{ème} prénom :

4^{ème} prénom :



Mon acte de naissance : Né(e) le __ / __ / ____ à

Je suis de nationalité étrangère et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de ma loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procéderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

(si vous êtes de double nationalité dont la nationalité française ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.)

Fait àle.....

Signature de l'enfant de plus de treize ans

Signatures du ou des représentants légaux

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié . Les peines sont portées à trois d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui.